

CONSTRUCTION

LE LÉMAN ET LES ALPES POUR UNIQUE PANORAMA

UNE PLACE DE VILLAGE DANS LE VIGNOBLE VAUDOIS

Une fois n'est pas coutume, le lieu de rassemblement du village ne se trouve pas au centre mais à l'extérieur de celui-ci pour donner la priorité au paysage. La petite commune de Rivaz a décidé de faire profiter les promeneurs de la vue imprenable sur le vignoble vaudois et les Alpes, plutôt que de les circonscrire entre les murs villageois.

TEXTE SANDRA GIAMPETRUZZI
PHOTOS ATELIER QUARTAL, VEVEY
PLAN BUREAU D'ARCHITECTURE NORD-SUD, VEVEY

Un petit village étroit, tortueux, dont les rues très en pente donnent peu de place à une étendue plane et aérée, cherchait à créer un lieu de rassemblement pour ses habitants. La commune de Rivaz a, en 2003, décidé de mettre au concours sa future place sans pour autant dénaturer l'âme de la bourgade. Le choix de la parcelle a donc été restreint. L'emplacement s'est naturellement trouvé en bordure des habitations et du vignoble. Car pour les habitants, le village est indissociable des vignes dans lesquelles il se fond. L'endroit semblait d'autant plus idéal que toute la vie villageoise se concentre autour de ce noyau qui englobe les pressoirs de deux exploitations viticoles, l'école, la chapelle et le bâtiment communal.

Le programme du concours prévoyait plusieurs objets. Outre la place de village, la commune avait besoin d'un parking d'une vingtaine de places pour ses habitants, et la chapelle datant du XVIII^e siècle devait être rénovée. Au XIX^e siècle, celle-ci avait été coupée en deux pour pouvoir accueillir le nouveau collège. Cette partie, abritant les élèves et n'étant pas incluse dans le programme, restera telle qu'elle est aujourd'hui. Les municipaux ont également émis le vœu d'intégrer sur la nouvelle place un WC pour handicapés et une liaison verticale reliant l'espace en plein air au parking souterrain. Ces deux derniers points seront abandonnés suite à une opposition du voisinage avançant la raison qu'un tel édifice obscurcirait leur vue.

Architecture de murs et de plateformes

Le projet sorti gagnant de ce concours est celui du bureau d'architecture Nord-Sud de Vevey, dont l'idée s'orientait plutôt sur la création d'une succession d'esplanades que sur celle d'une seule place de village. Ils ont pris le risque de poser côte à côte l'entrée du parking pour les véhicules et l'accès piétonnier menant à la place. D'une petite rue étroite du village, automobilistes et passants débouchent sur un espace ouvert qui révèle le formidable panorama sur le lac. Le seul aspect visuel qui sépare la rue du trottoir vient du traitement du sol. Pour la route, un asphalte est utilisé, facilitant ainsi le travail des vigneronniers qui doivent accéder à leur cave se situant dans la ruelle. Ce traitement asphalte délimite, par la même occasion, la zone rue de la zone piétonne.

En cours de projet, quelques modifications ont été

PORTRAIT

PIERRE MONACHON
**VIGNERON-
ENCAVEUR
ET SYNDIC
DE RIVAZ**



Né en 1957, cet enfant de Rivaz, syndic de la commune depuis le 1^{er} janvier 2004, nous livre ses impressions sur l'intérêt d'un tel chantier au-delà des données techniques: «Le projet de cette place a été pensé avant tout pour les habitants de la commune. Nous avons besoin d'un lieu de rassemblement. Nous voulions que les habitants aient un endroit où ils éprouvent du plaisir à venir et où tous les âges se retrouvent. Il fallait que ce soit un lieu de tranquillité pour les personnes âgées, un point de rendez-vous pour les adolescents et une place de jeu sûre pour les enfants. Nous sommes persuadés que ce mélange de personnes apportera une dynamique au village. De plus, le vinobar qui donne sur la future place sera également un point de chute pour les gens de passage. Ils pourront s'y délasser tout en profitant de la place qui s'ouvre à eux. Nous avons également besoin de nouvelles places de parc pour les habitants. L'idée d'intégrer au projet un parking souterrain vient du fait que nous voulions préserver la vue car Lavaux est candidat comme seul projet suisse retenu par les autorités fédérales pour le patrimoine de l'Unesco. Notre but était donc de trouver le moyen de faire des interventions homéopathiques dans le paysage. Ce projet, gagné d'après un concours d'idées en mandat parallèle, a été retenu car c'était un projet simple, intégré au vignoble et minimaliste. Dans la commune de Rivaz, nous avons un grand intérêt quant à l'esthétisme du village.

apportées, notamment en ce qui concerne l'entrée du parking. Celle-ci, se faisant sur la droite de la place, est aussi bien utilisée pour les véhicules que pour les piétons. Le traitement de cette entrée a permis de supprimer la liaison verticale qui posait problème pour certains habitants.

Le projet du bureau d'architecture veveysan a également tenu présent à l'esprit l'importance du paysage si particulier des vignes en terrasse qui caractérise Lavaux. Tout naturellement, les architectes ont joué avec trois niveaux créant une dynamique de



1 Vue générale du chantier dans son intégration au paysage.

2 Coffrage et ferrailage des murs du parking et de la place au moyen de banches métalliques.





l'espace. Décliné en plusieurs terrasses, cette nouvelle place interprète le caractère du paysage. Le passant accède à la plateforme la plus haute et la plus grande par la petite ruelle. Arrivant sur une surface dominant les vignes et le lac, il peut soit s'y délasser sur des bancs en pierre jaillissant des murs périphériques, soit participer aux matchs de basket autour du panier fiché au centre de l'esplanade. Cette partie de la place du village possède également des crochets au sol prévus pour la fixation d'une tente dans le cas de fêtes notamment, désignant ainsi cet endroit comme un lieu privilégié de vie et de rencontres. Passé la place principale, le marcheur peut continuer sa promenade. Descendant de quelques marches, il foulera le gravier de la partie dite du belvédère. De cet endroit en limite de parcelle, habité, sur un côté, d'un érable, véritable âme de la place, et de l'autre d'une fontaine, il ne peut qu'admirer le vignoble à perte de vue, ainsi que le lac et les Alpes lui faisant front.

Contournant l'érable, la promenade se poursuit sur un troisième niveau en contrebas dont l'animation se fait par un jeu pour enfant et d'un toboggan reliant les deux plateformes. Très sobre, cette nouvelle place de village laisse s'exprimer le paysage alentour, créant ainsi un lieu fédérateur et paisible pour la commune.

Des murs de vignes comme matériau de prédilection

Une attention particulière a été portée sur le choix des matériaux, qui ne devait en aucun cas contraster avec le paysage. Toute la partie émergente de la place

a donc été traitée de façon à se lover avec les vignes en terrasse. Le béton des murs soutenant l'esplanade et le belvédère s'est vu recouvert d'une couche de 35 centimètres de murs de pierre naturelle adoptant l'aspect des murs de vignes. L'unique matériau qui tranche avec le vert et le gris alentour est la surface plane de l'esplanade de couleur beige très clair, due au choix d'une pierre calcaire du Jura. Par sa surface fortement veinée et par son traitement bouchardé, cette pierre apporte corps et force à l'endroit.

La chapelle a également fait l'objet d'une étude minutieuse en ce qui concerne le matériau du nouveau sol. A cause de problèmes d'humidité, le plancher en bois a moisi. En remplacement, une pierre de Bourgogne a été choisie pour son aspect doré et chaleureux, accentuant le caractère minéral de la petite chapelle. Le moment était également venu de réfléchir à l'amélioration du confort pour les pratiquants. Ainsi, la pose d'un chauffage au sol à 12° C a été prévue. Quant au plafond, il sera refait avec des lames de bois naturel tranchant avec le

crépi à la chaux blanche des murs. Actuellement, les montants de la balustrade de la galerie donnent un aspect de lourdeur au petit espace intérieur. Ces derniers seront donc remplacés par des autres beaucoup plus sobres, allégeant le volume. Une lumière plus chaude et réglable en intensité est prévue grâce à la pose d'un lustre. La porte voilée de l'entrée sera refaite à neuf à l'ancienne et la chaire posée, aujourd'hui, à même le sol sera surélevée et fixée au mur dans sa position originale. Ces travaux de rénovation ne seront terminés qu'à la fin de l'été 2005.

Particularités techniques

Le chantier en lui-même, qui ne présente pas de grandes difficultés, demande toutefois quelques réglages, loin d'être inintéressants. Tout d'abord, l'excavation et la démolition d'une habitation se trouvant sur la parcelle à construire ont dû s'effectuer selon le calendrier des vacances scolaires pour ne pas déranger le travail des élèves.

UNE ARCHITECTURE DE MURS ET DE PLATEFORMES

FICHE TECHNIQUE

COÛT GLOBAL

2800000 francs

COÛT RÉNOVATION CHAPELLE

700000 francs

SURFACE DE LA PLACE

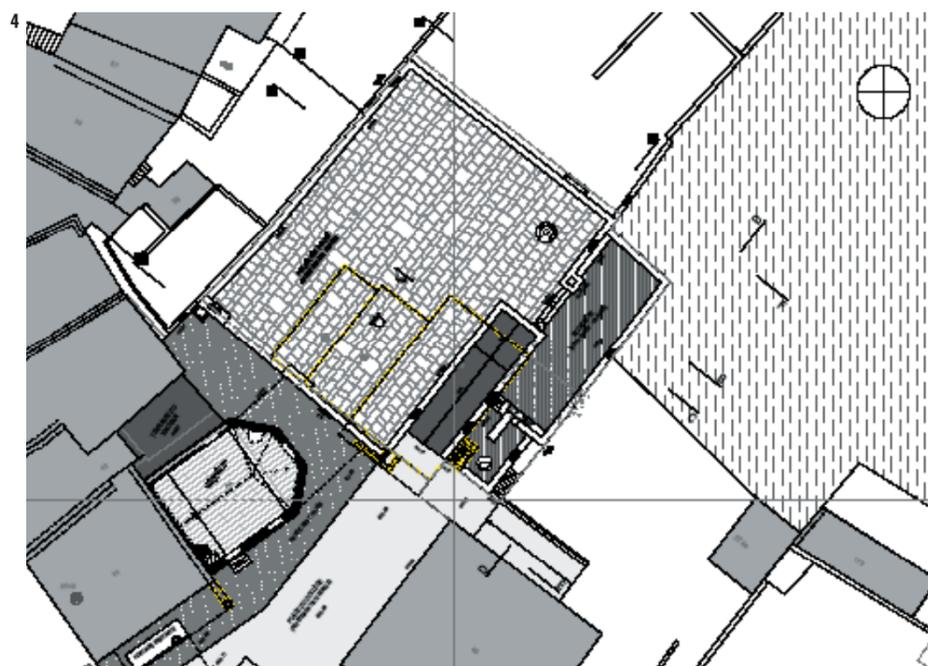
Environ 400 m²

FIN DES TRAVAUX DE LA PLACE

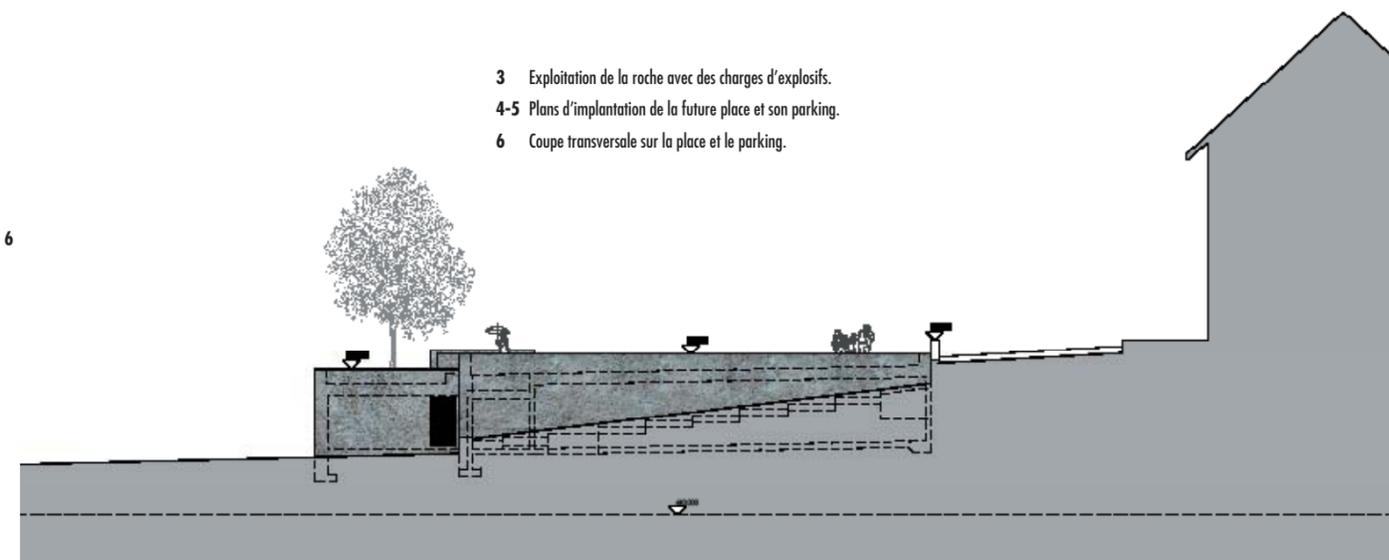
Juillet-août 2005

FIN DES TRAVAUX DE RÉNOVATION

Fin été 2005



6



3 Exploitation de la roche avec des charges d'explosifs.

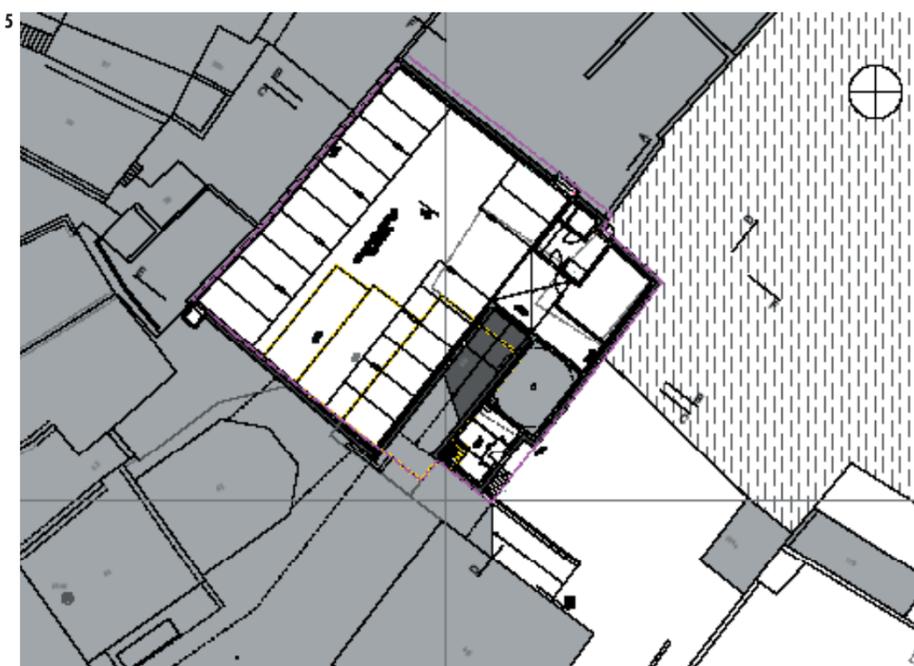
4-5 Plans d'implantation de la future place et son parking.

6 Coupe transversale sur la place et le parking.

L'accès au chantier nécessite également une certaine coordination car il se fait uniquement par la petite ruelle du village, qui ne laisse que peu de place pour le stockage. De plus, les travaux ont dû se mettre au diapason des saisons, surtout pendant la période des vendanges. L'accès au pressoir durant cette période était une priorité. Etant une petite commune, le village de Rivaz ne possède qu'un faible ampérage, suffisant pour ses habitants et pour la charge supplémentaire des pressoirs pendant la période des vendanges mais pas cumulé avec le besoin en électricité d'un chantier. Cette situation exceptionnelle a fait que les travaux ont tourné au ralenti durant cette

période pour ne pas provoquer une surcharge sur le réseau de la commune. D'autre part, une veine de roche a dû être exploitée au moyen de charges d'explosifs très précises au vu de la présence à proximité du chantier d'habitations privées.

L'installation mécanique, requise normalement pour l'évacuation des gaz des parkings souterrains, a été évitée. En remplacement, des sauts-de-loup ont été placés en bordure de parcelle à des endroits choisis avec soin, ne dérangeant ainsi pas les occupations se déroulant sur la place et créant ainsi une ventilation naturelle. ■



PRINCIPAUX INTERVENANTS

MAÎTRE DE L'OUVRAGE

Commune de Rivaz

ARCHITECTES, DIRECTION DES TRAVAUX

Atelier Nord-Sud - Quartal, Vevey

INGÉNIEURS CIVILS

Daniel Willi SA, Montreux

GÉOMÈTRE

Bureau de géomètre Roger Jourdan, Chexbres

MAÇONNERIE

Cornaz-Fontanellaz Construction SA, Vevey

SPRINKLERS

Abarisk SA, Romanel-sur-Lausanne

ÉLECTRICITÉ

Sedelec Electricité SA, Vevey

CHAUFFAGE-SANITAIRE

Ganty & Platel SA, Chexbres

INTRODUCTION SANITAIRE

Bocola Vincent, Chexbres

FOURNITURE ÉLECTRICITÉ

Romande Energie, Morges